

Visite du ministre du Budget à Marseille Seul à l'avoir demandé, seul à être reçu...

Faisant suite à une demande de la section pour rencontrer le ministre, nous avons été contactés par ses services à l'occasion de son déplacement à la DGFIP de Marseille

Seule la section syndicale du SNAD CGT a été reçue à la préfecture par deux conseillers du ministre dont Monsieur Adam conseiller social, le 03 Mars 2017

Etaient aussi présents à cette entrevue, le Directeur Interrégional de PACA Corse, le DRGC Marseille, le DR de Marseille.

Notre intervention a porté sur trois axes principaux :

-le mouvement du 23 Mars à Clermont Fd :

fermeture des services et fermeture programmée de la DR Auvergne.

Nous avons fait remarquer l'incohérence entre les propos affichés et les actes . Surtout que cette région longtemps enclavée ne l'est plus: axe routier majeur avec le Sud et le Nord de l'Europe A75 et Est Ouest avec l'A89. Nous avons insisté sur l'aspect social pour les collègues notamment du Cantal, de l'Allier de la Haute Loire qui vont devoir subir la fermeture de leur service en sachant que ces départements n'offre pas de *plan B* et sont très mal desservis par les transports en commun sans oublier la disparition des missions de service public de proximité .

Nous n'avons qu'un seul discours : Missions prioritaires= administration prioritaire pour les deux branches , arrêt des suppressions d'emploi,

Tout ceci en droite ligne des Etats Généraux de la Douane.

Le conseiller nous a parlé des emplois supplémentaires

Nous lui avons rappelé que les emplois étaient malheureusement une conséquence des attentats qui montraient effectivement que les différentes politiques depuis 20 ans avaient été mortifères et dangereuses pour notre administration et pour nos concitoyens.

Une DR Auvergne ne représentant plus que quelques emplois était une coquille vide annonçant sa fermeture proche.

Nous lui avons rappelé la perte de **25%** de l'effectif global depuis 20 ans et l'état d'esprit des agents qui en avaient assez des restructurations incessantes s'accompagnant d'un management » à la hussarde », alors que les missions ne disparaissent pas loin s'en faut !

Illustration par le contexte local du port de Marseille: frontière extracommunautaire avec l'Afrique et le Moyen-Orient, perte de 40% de l'effectif en surveillance en 20 ans ramené à 36% en 2017. perte en même proportion en OPCO avec un trafic global en expansion .

Un taux de contrôle ridicule pour le premier port de Méditerranée point d'entrée et de sortie du territoire européen où l'Etat ne remplit pas ses engagements et obligations en la matière.

-DRGC:

gabegie des Beechcrafts où la Douane administration référence dans ces missions risquait d'être décrédibilisée à cause de mauvais choix et de budgets insuffisants .

Le DRGC a indiqué que ce n'était qu'une question de temps car les derniers essais étaient probants quant à l'autonomie opérationnelle , on en doute. Nous avons parlé des Hélicoptères vieillissants

dont il était nécessaire dès maintenant de prévoir leur remplacement pour ne pas se trouver dans la même situation que les avions aujourd'hui .

Notre administration étant coutumière d'attendre que les moyens soient obsolètes pour prévoir leur remplacement.

Rappel sur le P3 qui par manque de moyen général, a été financé en partie sur le dos de la façade de Méditerranée. Faut-il rappeler les actions des personnels ? Encore mobilisés en Corse, à Marseille Nous sommes intervenus sur le rapport de la cour des comptes et notamment sur les propos mensongers et diffamatoires concernant la vedette de Port de Bouc.

Appui dans ce sens du DRGC.

Nos moyens de communications sont insuffisants et inefficaces avec un COD qui tarde à se mettre en place. Il y a urgence de remettre en service un système radio digne de ce nom !

-Sécurité des agents :

Nos « élites » doivent intégrer que les agents des Douanes sont impactés directement par les événements terroristes.

Il faut des moyens pour sécuriser les bureaux et brigades

Les agents connaissent de fait des changements dans leurs missions aux frontières, sur la route : port du gilet pare balle avec par endroit des OPCO avec un brassard encourageant les mêmes risques que les agents surveillance postés en mission à côté d'eux.

Changement dans les formations: armes, TPCI qui impliquent des évolutions difficiles à intégrer en si peu de temps. Il a été rappelé qu'il ne faut pas perdre de vue ce que nous sommes et qu'il faut intégrer le fait que nous pouvons être confrontés au pire. Notre rôle majeur dans les aéroports et ports internationaux relevés par les différents exercices des forces de sécurité où la Douane est en première ligne de par son positionnement et devrait assurer la fixation de la situation et la protection des usagers en attente de l'arrivée des forces spécialisées ; la DG ayant exclu ses brigades de la dotation d'arme longue.

Le conseiller nous a interpellé sur la position antérieure supposée de la CGT . Nous lui avons répondu que ce qui nous animait était en premier lieu la sécurité de nos collègues de manière juste, mesurée sans surenchère comme elle l'a toujours été. Nous acceptons pas les procès d'intention Les risques étant avérés, il faut s'adapter dans la formation et le matériel en conservant notre particularité et surtout de ne pas se prendre pour ce que nous ne sommes pas. Le propre de l'intelligence étant d'évoluer sans se renier. Nous lui avons indiqué que la bande rouge sur notre uniforme n'était pas un appareil esthétique et que nos collègues OP/CO ne devaient pas être oubliés.

Nous avons parlé aussi de l'organisation de la retenue douanière qui est un vrai souci pour les collègues. De plus en plus, les procureurs nous demandent de garder les prévenus jusqu' à leur présentation et nous ne sommes pas organisés comme d'autres services pour gérer cela. La durée de la retenue pouvant aller jusqu' à 48 h pour les saisissants, il n'existe aucune garantie pour les collègues contrairement au prévenu avec tous les risques juridiques, de sécurité que cela peut créer, mais aussi de la désorganisation de l'opérationnel en aval de la procédure, sans oublier les risques d'accident de service ou de trajet après 24, 36 ou 48 h de travail sans interruption. Toujours les mêmes problèmes de moyens et d'effectifs pour assurer une "garde à vue" à la douanière .

En résumé, on nous a imposé des procédures très lourdes pour des flagrants délits sans en avoir pensé l'organisation, les moyens et les effectifs , sans tenir compte comme l'a souligné le Directeur Interrégional que nous devons procéder "sans divertir à d'autres actes" et sans tenir compte des conditions de travail.

L'entrevue a duré un peu plus d'une heure

LE 23 Mars , tous en grève et nombreux à Clermont Fd !

Mouvement intersyndical national.

Pour les modalités , rapprochez-vous de vos sections

Adhérez au SNAD CGT : dounes@cgt.fr ; cgt-marseille@douane.finances.gouv.fr ;
0970278468

